|  |
| --- |
| **Bureau des radiocommunications (BR)** |
| Circulaire administrative**CACE/827** | Le 28 juillet 2017 |
|  |
|  |
| **Aux Administrations des Etats Membres de l'UIT, aux Membres du Secteur des radiocommunications, aux Associés de l'UIT-R participant aux travaux de la Commission d'études 1 des radiocommunications et aux établissements universitaires participant aux travaux de l'UIT** |
|  |
|  |
| Objet: | **Commission d'études 1 des radiocommunications (Gestion du spectre)****– Proposition d'approbation d'un projet de nouvelle Question UIT-R** |
|  |
|  |
|  |
|  |

A sa réunion tenue le 21 juin 2017, la Commission d'études 1 des radiocommunications a proposé la suppression d**'**uneQuestions UIT-R conformément à la Résolution UIT-R 1-7 (§ A2.5.3). La Question UIT-R qu'il est proposé de supprimer figure dans l'Annexe de la présente lettre. Un Etat Membre qui soulève une objection au sujet de la suppression d'une Question UIT-R est prié d'informer le Directeur et le Président de la Commission d'études des raisons de cette objection.

Compte tenu des dispositions du § A2.5.2.3 de la Résolution UIT-R 1-7, les Etats Membres sont priés de faire savoir au Secrétariat (brsgd@itu.int), au plus tard le 28 septembre 2017, s'ils approuvent ou non la proposition ci-dessus.

Après la date limite mentionnée ci-dessus, les résultats de la présente consultation seront communiqués dans une Circulaire.

François Rancy
Directeur

**Annexe**: 1

– Proposition de suppression d'une Question UIT-R

**Distribution:**

– Administrations des Etats Membres de l'UIT et Membres du Secteur des radiocommunications participant aux travaux de la Commission d'études 1 des radiocommunications

– Associés de l'UIT-R participant aux travaux de la Commission d'études 1 des radiocommunications

– Etablissements universitaires participant aux travaux de l'UIT

– Présidents et Vice-Présidents des Commissions d'études des radiocommunications

– Président et Vice-Présidents de la Réunion de préparation à la Conférence

– Membres du Comité du Règlement des radiocommunications

– Secrétaire général de l'UIT, Directeur du Bureau de normalisation des télécommunications, Directeur du Bureau de développement des télécommunications

Annexe

(Document [1/81](https://www.itu.int/md/R15-SG01-C-0081/en))

Question UIT-R dont la suppression est proposée

| Question UIT-R | Titre |
| --- | --- |
| 233-1/1 | Mesure de l'occupation du spectre |

\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_